



Monsieur le Président,

Les organisations syndicales FO, CGT et Solidaires ne participeront pas à cette première convocation du CHS CT des Alpes Maritimes de 2014.

La note d'orientation 2014 du CHS CT Ministériel acte la pratique d'une réunion sur une journée. Pratique que votre prédécesseur avait instauré depuis 2010 ! Malgré notre demande de pouvoir tenir la réunion plénière sur une journée entière, vous avez justifié de vos contraintes calendaires chargées sans tenir compte de celles des représentants des organisations syndicales, pour ne nous réunir que sur une ½ journée.

La complexité, la diversité et l'importance voir la gravité des sujets que nous devons traiter ne peuvent pas faire l'objet de réunions réduites.

Les conditions de travail ne cessent de se dégrader.

Les transformations dans nos administrations se multiplient.

La réunion du comité n'a pas de sens si les conditions optimales d'un dialogue social exhaustif et complet sur tous les sujets et avec tous les documents préparatoires nécessaires ne sont pas remplies.

Les représentants du personnel demandent que l'Administration présente des documents préparatoires crédibles et exploitables.

Dans le cadre du dialogue social préconisé par Bercy, nous exigeons que les règles rappelées ci-dessus redeviennent le mode de fonctionnement du CHS CT des Alpes Maritimes.

Nice le 1^{er} avril 2014.